



DECIMA
Jérôme Décima
Président
ZI Est - 4 Rue François Hennebique
BP 30051 – 62052 Saint Laurent Blangy Cedex
France

Son Excellence António Guterres
Secrétaire général
Nations Unies
New York
NY 10017
États-Unis

Saint Laurent Blangy, le 10/06/24

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que Décima soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). Décima fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

Energie

Infrastructure

Télécom
Informatique

Facilities

Immobilier

Ingénierie

Datacenter

DECIMA - ZI Est, rue François Hennebique - BP 30051 - 62052 St-Laurent-Blangy Cedex
Tél. : 03 21 60 61 62 - Standard automatique : 03 21 60 61 77 - Support technique : 03 21 60 61 64
decima@decima.fr - www.decima.fr

SAS au capital de 527 250 € - RCS ARRAS 561 920 190 - SIRET 561 920 190 00023 - APE 4321 A - TVA Intra FR 07 561 920 190
Agréée SNCF toutes régions - EDF - Admise ART n°0173N



Agréments : SNCF - EDF - Qualifelec

Cela comprend :

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;
- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Notre demande de retrait en 2018 n'était pas volontaire ; il s'agissait d'un oubli de renouvellement d'abonnement. Les années qui ont suivi étaient rythmées par la crise sanitaire puis un changement de responsable QSE au sein de notre structure. A ce jour nous voulons de nouveau adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies afin de promouvoir de nouveaux le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption qui sont pour Décima des valeurs fortes.

Veillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

Jérôme Décima
Président



BTP et INDUSTRIE / TELECOM et INFORMATIQUE
ZI EST - Rue F. Hennebique
B.P. 30051 - 62052 ST LAURENT BLANGY Cedex
Tél. 03 21 60 61 62 - Télécopieur : 03 21 60 61 61
SIRET 561 920 190 00023 - APE 4321 A
R C Arras 56 B 19